

Drummond Taxi, Enrg. Bouchard & Milot Propriétaires

DRUMMOND TAXI ENRG. Tél. 211 135 Hériot

LA PAROLE

DRUMMONDVILLE, LE 25 SEPTEMBRE, 1930 JOURNAL HEBDOMADAIRE LE NUMERO: CINQ SOUS

Les Chambres fédérales ont été prorogées lundi après-midi

ON ESTIME DES TRAVAUX QUE LE CONSEIL VEUT EFFECTUER

Cet estimé a été soumis à nos édiles à leur dernière assemblée. — Pour une somme de \$50,000. — Le règlement a subi sa première et sa deuxième lecture. — Les contribuables seront appelés à l'approuver sans délai.

VERRONS-NOUS CE PROJET RÉALISÉ PROCHAINEMENT?

Le conseil voudrait commencer cet automne la construction d'un hôtel de ville, s'il peut obtenir des gouvernements des octrois assez élevés.

Les délégués qui se rendront à Ottawa tout prochainement pour demander notre part des \$20,000,000 afin d'entreprendre ici, cet hiver, la construction d'égoût, profiteront de leur passage dans la capitale pour adresser une autre requête au gouvernement. Par cette requête, l'on demande s'il est possible que nous obtenions un octroi de \$50,000 pour la construction immédiate d'un hôtel de ville. Si le gouvernement fédéral acquiesce à cette demande, un autre octroi sera demandé au gouvernement provincial et ensuite les contribuables et le conseil de comités seront consultés pour savoir ce qu'ils pensent de ce projet.

JEUNES FILLES QUI ENTRENT EN RELIGION

Au postulat des Srs de la Charité de St-Hyacinthe. — Cérémonie de vêture à la même communauté.

LES MILLIERS DE FIDÈLES À LA TOUR DES MARTYRS

L'occasion de la bénédiction du nouveau sanctuaire qui sera faite demain matin par S. G. Mgr Brunault. — Une imposante cérémonie qui devrait attirer des milliers de pèlerins se déroulera ici vendredi avant-midi, le 25 septembre venant, alors que Sa Grandeur Mgr J.-H. Brunault, évêque de Nicolet, présidera à la bénédiction solennelle du nouveau sanctuaire où ont été déposés les reliques des martyrs. La bénédiction aura lieu à 9 heures l'avant-midi et sera suivie par une messe pontificale, à 9 h. 30, à laquelle officiera Mgr Brunault. Le sermon de circonstance sera donné par l'abbé Emile Lassonde, curé de St-Clément.

VÊTURE À ARTHABASKA

Après la messe il y aura vénération des reliques des saints martyrs. Depuis le mois de mai dernier les religieuses à la Tour des Martyrs ont eu un essor extraordinaire. On a compté, en effet, plus de cinquante vœux organisés. Il est passé, en outre, au delà de 50,000 touristes. C'est dire que la bénédiction officielle du nouveau sanctuaire promet attirer les fidèles par milliers, ici, vendredi prochain.

NOUVEAU MÉDECIN



M. le Dr. Antoine Turcotte, médecin-chirurgien, récemment établi à Drummondville. Le Dr Turcotte poursuit ses études médicales à l'Université Laval où il a été diplômé avec distinction.

PROJET POUR VENIR EN AIDE AUX PAUVRES

On imposerait une taxe foncière de quelques sous par dollar d'évaluation. — Soutien à la Saint-Vincent de Paul. — Demande aux manufacturiers.

UN CULTIVATEUR DE RICHMOND DISPARAIT D'UNE FAÇON ÉTRANGE

Richmond. — Un mystère entoure la disparition d'un fermier demeurant dans un petit village d'ici. Une casquette appartenant à l'homme a été trouvée maculée de sang, près d'une petite rivière. Le fermier, Edmond Trudeau, vivait seul sur sa petite propriété. Une enquête faite dans sa demeure a révélé que sa chambre à coucher était en désordre et que le plancher et les murs étaient également maculés de sang. Tout indiquait qu'il y avait eu lutte.

TUÉ PAR UN AUTO

Béancour. — M. Joseph Rheault, père, vient d'être frappé par une machine trifurquée, au moment où celui-ci traversait le chemin, et que deux machines se rencontraient. Le blessé fut transporté à sa demeure inconnu. On fit demander le curé et le médecin en toute hâte. La victime a un bras fracturé et a reçu d'autres blessures. Le blessé, âgé de 84 ans, a succombé à ses blessures.

Le travail qui a été effectué par nos parlementaires. — L'attitude du parti libéral à la Chambre. — Le chef libéral a montré les dangers de la politique du premier ministre. — Le débat sur le tarif reprendra cet hiver.

SESSION RÉGULIÈRE

Ottawa. — La session spéciale, convoquée par le gouvernement pour chercher les remèdes au problème du chômage, a pris fin, comme on le sait, lundi après-midi. A quatre heures et demie, Son Excellence le gouverneur général arrivait à l'édifice central du parlement escorté de sa garde aux uniformes chamarrés. L'assommoir s'est déroulé, suivant la coutume, dans la magnifique salle du Sénat.

TROIS HOMMES SONT BLESSÉS GRAVEMENT SAMEDI SOIR SUR LA ROUTE DE ST-NICÉPHORE

Alors que la motocyclette dans laquelle ils prenaient place vint en collision avec un automobile. — Tous trois sont conduits à l'hôpital Ste-Croix. — Fractures des membres et contusions.

DRUMMONDVILLE RECEVRA UN GRAND NOMBRE DE VISITEURS DISTINGUÉS SAMEDI PROCHAIN

Une centaine de membres du club Rotary s'assembleront ici samedi. — Des représentants de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Newport, Vt.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA Capital Autorisé \$ 5,000,000 Capital Payé et Surplus 5,941,225.00 Actif Total (au 30 Nov. 1929) 55,575,699.00

Vos Valeurs sont-elles protégées? Moyennant un loyer minime, vous pouvez avoir l'usage d'un coffret de sûreté dans nos voûtes. Vos documents, tels que contrats, polices d'assurances, débiteures, petits bijoux etc., auront alors une protection efficace.

LE PRINCIPAL SUJET QU'ON DISCUTERA

Londres. — La conférence impériale de 1930 aura à étudier le grand problème du commerce de l'Empire dans des conditions modifiées et sous un personnel considérablement changé. Depuis la dernière conférence, il y a quatre ans, le commerce international est entré dans une nouvelle phase. Le mouvement à la hausse des tarifs a été accentué.

TROIS CAUSES EN COUR DE POLICE MARDI

La plupart pour assauts. — Les accusés s'en tirent tout à bon compte. — Pour tentative de vol. — Un cas où un accusateur devient accusé.

ROLES RENVERSES

Un cas typique s'il en est un. Comme l'accusateur dans la cause précédente s'apprêtait à quitter la salle, il fut prié par le chef de police de revenir devant les juges pour répondre à une accusation de tentative de vol chez Cyprien Hébert, rue Hériot, avec ses compagnons et témoins dans la première cause. Stanislas Gauthier et Robert Champagne. Les trois accusés ont été surpris en train d'ouvrir une glacière, près de la demeure du plaignant. Reconnus coupables, ils ont payé les frais et prometteur de ne plus recommencer.

QUI EST COUPABLE?

Enfin, la dernière cause fut un imbroglio. Henri Beaudoin, commis épicer, a été assailli et frappé alors qu'il traversait la rue Hériot, samedi soir. Mais par qui a-t-il été frappé? voilà le mystère. Voici les faits: Beaudoin était allé porter de la marchandise au café chinois, coin Brook et Cockerburn. En quittant cet établissement, il fut attaqué par un homme qui voulait lui faire un mauvais parti et qui le poursuivait jusque dans la rue en le menaçant. Beaudoin regagna en hâte le magasin. Mais alors qu'il traversait la rue Hériot, un homme se jeta sur lui, par en arrière, le frappa et le bouscula. Beaudoin, surpris comme on se l'imagine, ne prit pas le temps d'identifier son agresseur; il se releva aussitôt vite qu'il put et entra au magasin en hâte où il mit ses compagnons d'ouvrage au courant de l'aventure qui venait de lui arriver. Ceux-ci sortirent aussitôt du magasin et trouvèrent un homme qui stationnait à quelque distance. Beaudoin identifia cet homme comme celui qui l'avait menacé au café chinois et poursuivi dans la rue. Un mandat d'arrestation pour assaut fut émis contre cet homme.

PLUS DE 400 PERSONNES ONT VISITÉ LE TRAIN-EXPOSITION

Ce train est resté en notre ville, hier après-midi, de 3 heures à 5 heures. — Nombreux échantillons soumis aux experts. — Les officiers inondés de questions.

BUT DU TRAIN

Plus de 400 personnes ont visité hier, le train-exposition organisé par le Ministère de l'Agriculture de Québec et le Chemin de fer National du Canada, lequel a commencé sa tournée de trois semaines dans la Province de Coaticook et à Compton, lundi dernier. Les spécialistes qui ont chargé de la voiture où se fait l'analyse des sols gratuitement, ont reçu un grand nombre d'échantillons des cultivateurs. Cela excède de beaucoup ce qu'attendaient les officiers en charge du train et en face de ce résultat, si, aux autres arrêts, il y a autant de cultivateurs, au moins 10,000 exportent des échantillons de terre dans les 36 arrêts qui seront faits.

Le but de l'organisation de ce train est de démontrer aux cultivateurs la nécessité de porter une attention sérieuse et constante à la fertilité du sol. En plus de la voiture où se font les analyses d'échantillons de terre, il y a deux autres voitures où, par des exhibits, et de dans ces voitures, on démontre la valeur de l'usage de la chaux et des engrais fertilisants; il y a en plus une voiture pour des assemblées. Le personnel du train consiste en dix spécialistes en Agriculture représentant le Ministère de l'Agriculture de Québec, le Ministère de l'Agriculture Fédérale, les Fermes Expérimentales et les Collèges d'Agriculture de la Province, ainsi que le Service d'Agriculture du Chemin de fer National du Canada.

Ce qui ressort, a-t-on déclaré à notre représentant, parmi les faits saillants de l'opération du train, c'est, qu'en plus de la très nombreuse assistance, l'empressement extraordinaire des cultivateurs à demander des renseignements. Les officiers en charge du train furent inondés de questions durant l'arrêt du train et des centaines de bulletins sur la fertilité du sol et la culture pratique furent distribués.

UNE DEMANDE À LA COMPAGNIE MANOIR DRUMMOND

Si cette compagnie veut disposer d'une somme de \$1,000 le Conseil Municipal en fera autant. — Pour effectuer des travaux dans le parc projeté.

Comme on le sait, la Compagnie Manoir Drummond a l'intention d'aménager un parc sur le vaste terrain s'étendant le long du Saint-François, depuis la route conduisant au pont jusqu'à la limite de la rue St-Georges. Cependant ces travaux ne devaient pas commencer avant le printemps prochain et peut-être plus tard.

Sur proposition de l'échevin Lindsay, le conseil de ville a décidé, à sa dernière séance, de faire des démarches auprès des autorités de cette Compagnie pour leur demander s'il serait possible que certains travaux soient effectués dans ce parc dès cet automne. Le conseil fera la proposition suivante à la Compagnie: si cette dernière veut disposer d'une somme de \$1,000, pour effectuer dès à présent des travaux de nivellement sur ce terrain, le conseil, pour sa part, fournira lui aussi une somme de \$1,000.

Donc si la Compagnie Manoir Drummond se rendait à la demande du Conseil, des travaux pour un montant de \$2,000, seraient entrepris immédiatement dans ce parc, ce qui permettrait à plusieurs pères de famille de gagner en attendant les autres travaux qu'on projette d'effectuer ici dans le cours de l'hiver.

JAMBE FRACTURÉE

Antoine Descoteaux, jeune homme, de Sainte-Monique de Nicolet, fils de M. J. B. Descoteaux, ex-député du comté de Nicolet aux Communes, a été conduit à l'hôpital Sainte-Croix de cette ville, lundi soir, où les médecins durent lui amputer quatre doigts de la main droite. Descoteaux s'était fait prendre la main dans une machine à préparer le blé d'Inde et avait eu les doigts fracturés mutuellement.

DOMINION HOSIERY LIMITED Vendredi, le 26 septembre, de 2 heures à 6 1/2 heures P.M., et les jours suivants à la même heure au bureau de la Compagnie, rue St-Jean, nous vendrons la balance des bas manufacturés, ces bas sont en pure soie japonaise naturelle, assortis de couleur et de grandeur, aux prix suivants: Bas de haute qualité, 3 paires pour \$2.00 Bas de qualité légèrement inférieure, 3 paires pour \$1.00

Nous ne vendrons pas moins de six paires à la fois. Hâtez-vous, cette vente ne durera que quelques jours.

Les succès de la Southern Canada Power démontrent l'importance de saines bases économiques pour les services d'utilité

Un groupe de populations prospères ayant des industries florissantes, tel est le résultat de l'esprit d'initiative et de prévoyance.

L'un des plus remarquables facteurs du succès des entreprises hydro-électriques au Canada en général et de celui de la Southern Canada Power en particulier, a été la régularité de progression des affaires. Il est rare d'en voir diminuer les recettes. Cette caractéristique affermit la confiance non seulement des actionnaires, mais aussi du public en général. Il est généralement admis qu'un service d'utilité publique prospère et financièrement solide, est un actif important pour toute population. Les compagnies qui possèdent ces avantages peuvent se créer des réserves suffisantes pour faire face à tous les besoins qu'entraîne le développement de ces populations. Dans le cas inverse, elles constitueraient une entrave sérieuse à leur développement.

Il arrive aussi qu'alors que les autres industries peuvent ressentir, plus ou moins sérieusement, les effets d'une période de dépression économique, la demande d'énergie électrique par le public en général ne varie que très peu. Pendant que quelques clients se trouvent forcés de diminuer temporairement leur consommation d'énergie électrique, cette diminution semble être compensée d'autre part et ne ralentit pas l'augmentation régulière des recettes d'année en année.

Un autre avantage évident est l'absence des inconvénients commerciaux résultant des inventaires étendus et qui causent des retards dans le paiement des comptes. En raison de la commodité qu'offrent la lumière et l'énergie électriques, leur vente se fait pratiquement au comptant.

Il est reconnu que sans les principes de progrès que suit cette grande compagnie d'énergie électrique, le territoire desservi par la Southern Canada Power ne serait pas devenu la belle région industrielle qu'il est actuellement. Le développement de l'énergie électrique a été le principal facteur du développement de villes florissantes, là où il n'y avait auparavant aucun facteur d'encouragement au progrès.

Afin d'assurer son propre succès, la compagnie eut à prévoir une consommation industrielle de son énergie; elle la trouva et elle contribua ainsi énormément à créer les facteurs qui assurent la prospérité durable des régions intéressées.

Elle continue aussi à travailler pour le groupe des 10,000 travailleurs qui touchent \$10,000,000 annuellement des exploitations que la fourniture de l'énergie électrique a rendues possibles.

L'effet très appréciable de ces conditions sur la population est un état prospère des affaires, de beaux magasins, des rues bien éclairées, plus de salubrité, et un niveau plus élevé de l'existence cadrant avec la prospérité qui est partout évidente.

Il est impossible de trouver ailleurs un plus fort sentiment de cordialité entre le producteur et le client, que dans cette partie de la province du Québec qui a la réputation d'être aussi la région la plus progressive du Dominion. Ceci est établi par le fait que cette compagnie est de toutes les compagnies distributrices d'énergie du Canada celle qui possède la plus forte proportion de clients-actionnaires; cette proportion excède un sur quatre.

En sus du lien d'intérêts communs qui s'est établi entre la compagnie et les citoyens, ceux-ci ont éprouvé une grande satisfaction à voir la compagnie réussir à augmenter le nombre des industries de consommation. Quoique les conditions n'aient pas été récemment favorables à un développement industriel en raison de la dépression mondiale, il est cependant notoire que la Southern Canada Power a réussi à augmenter légèrement le nombre de ses nouveaux clients ainsi que la quantité d'énergie vendue à ses clients au cours de l'année fiscale courante.

Les nouveaux clients comprennent la Stedman Products Company, à Farnham; la Gotham Hosiery Company of Canada, Limited, à St-Hyacinthe; la Consolidated Silk Mills, à St-Hyacinthe; la Nordie Hosiery, Limited, à Granby; la Holtite Rubber Company of Canada, Limited, à Drummondville; la Dennison Manufacturing Company of Canada, Limited, à Drummondville; la Barry and Staines Linoleum of Canada, Limited, et la Dominion Silk Printing Company, à Drummondville, tandis que la Bruck Silk Mills, Limited, à Cowansville, a doublé son installation; la Canadian Celanese, Limited, à Drummondville, a ouvert une nouvelle manufacture, et la Goodyear Cotton Company, à St-Hyacinthe, a triplé son installation.

L'HON. M. LAFERTE EN VOYAGE D'INSPECTION AU LAC ST-JEAN

L'Hon. Hector Laferte, Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, est parti pour le Lac St-Jean et Chicoutimi en voyage d'inspection. Il est accompagné de plusieurs de ses officiers entr'autres, de M. Souillard, son secrétaire-particulier, de M. Normandeau, ingénieur en chef, de M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur et de M. Garon, surintendant des ventes. M. J. E. Laforce, des Chemins de Fer de l'Etat, rejoindra le Ministre à Roberval. A ce dernier endroit, le parti ministériel sera reçu par l'Honorable J. E. Monreuil, qui accompagnera son collègue et ses officiers dans plusieurs endroits du Lac Saint-Jean.

Mauvaise foi

Notre confrère, "L'Eclair", de Beauceville, dénonce vigoureusement la campagne d'injures poursuivie sans relâche par le "Journal", de Québec, contre le premier Ministre Taschereau et les membres de son cabinet. Cette attitude de l'organe officiel du parti conservateur de Québec est indigne d'un journal qui se respecte et "L'Eclair" ne peut s'expliquer comment un journaliste qui a le sens de l'honneur peut se permettre ou tolérer de telles vilénies.

Nous avons toujours, dit en effet, "L'Eclair", tenu notre excellent confrère, M. Francoeur, le directeur du "Journal", organe conservateur hebdomadaire, de Québec, pour un parfait gentilhomme et un lutteur courtois. Personnellement il est le type accompli du gentilhomme et ses relations entre camarades ne souffrent aucun reproche. Pourquoi fait-il, dans sa lutte contre le gouvernement libéral de Québec, l'usage de procédés et de moyens qui sont loin d'être à l'honneur d'un journaliste qui se respecte et qui respecte ses adversaires? Si le directeur du "Journal" et ses collaborateurs sont imbus de la valeur de la politique qu'ils défendent, quel besoin sentent-ils de calomnier des hommes qui sont leurs compatriotes et que la majorité de notre province reconnaît comme ses chefs et ses gouvernants.

Un confrère de Québec avait raison d'écrire l'autre jour, à ce sujet, que attaquer personnellement l'Honorable M. Taschereau ainsi que tous les ministres et les députés du parti libéral représentant les idées et les principes de la totalité des électeurs de la province, ternir leur réputation, inventer sur eux de prétendus scandales qui n'en sont pas, dénaturer les faits et les poser en ridicule devant l'opinion publique, c'est méconnaître les règles les plus élémentaires d'une campagne loyale, bien mal servir les causes que l'on veut défendre.

Les directeurs du "Journal" et ses rédacteurs n'auront donc pas à se plaindre, si un jour ou l'autre ils sont dénoncés vigoureusement, et si des honneurs leur arrivent par la tête, ils devront s'en prendre à leur manœuvre déloyale et à la fange du marais dans lequel ils patagent actuellement. Ils ont déloyalement accusé l'Honorable Premier Ministre de ne pas avoir visité l'exposition provinciale, cette année, alors qu'il était impossible pour l'Honorable Premier Ministre de se rendre sur les terrains de l'exposition, après l'insulte publique que le "Journal" lui faisait en distribuant sur les lieux mêmes de l'exposition au premier jour de ses activités des restants de journaux de son édition du samedi précédent, où la mauvaise foi accentuée la stupidité de la rédaction? Pour avoir voulu ridiculiser le Premier Ministre, ces gens sans cœur et sans tête ont mis les directeurs de l'exposition dans une mauvaise posture; et les excuses du personnel organisateur, acceptées sincèrement de la part du Premier Ministre, comme tel, ne pouvaient empêcher de protester au nom de la population qu'il représente.

Et ces pharisiens ont assez de chien dans le corps pour persévérer dans leur honteuse habitude de dénigrement. Ou ce sont des inconscients ou ce sont des vicieux, eh! ma foi! leur conduite nous incline à croire qu'il y a plus de vice que de jugement.

M. Bennett est parti de mardi

Pour la Conférence impériale. — L'hon. Dupré dit que le Canada français jouera un rôle à la Conférence.

Québec. — Le premier ministre, l'honorable M. Bennett et la délégation canadienne à la Conférence impériale sont partis d'ici mardi, à bord de l'Empress of Australia. M. Bennett est accompagné des honorables Stevens, Dupré et Guthrie.

Le premier ministre parla brièvement à la foule réunie sur le quai. L'honorable M. Dupré dit que le Canada français jouera un rôle à la Conférence impériale. M. Bennett était visiblement fatigué et il déclara que la délégation canadienne agira dans les meilleurs intérêts du Canada et de l'Empire. M. Bennett avait travaillé à son bureau au parlement jusqu'à cinq heures du matin, et ne s'était reposé que quelques minutes, avant le départ de son train pour Québec.

M. Ferguson adressa aussi la parole pour dire qu'il n'alla pas à la Conférence impériale en qualité de délégué officiel, mais qu'il s'y rendait pour regarder et écouter par le trou de la serrure.

Mlle Mildred Bennett, Mme Ferguson, Mme Guthrie, Mme Dupré et Mme Stevens se sont aussi embarquées à bord du navire. Un certain nombre de techniciens du gouvernement composent le reste du groupe.

Ottawa prévoit des demandes

Le ministère du travail prépare la façon dont on distribuera l'argent. — La route trans-Canada.

Ottawa. — La façon dont seront distribués les \$20,000,000 votés à la dernière session, occupe non seulement les différents ministères fédéraux, mais aussi les gouvernements provinciaux et les municipalités. Les règlements que le ministère du travail est à préparer actuellement pour l'administration de cette somme seront probablement soumis au cabinet aujourd'hui.

En plus de la suppression des passages à niveau, on croit que la route trans-Canada occupera le cabinet. De plus, un grand nombre de municipalités de toutes les parties du Canada ont demandé des travaux publics dans leurs limites. Il faudra probablement que les travaux municipaux soient approuvés par les gouvernements provinciaux, avant que certaines sommes leur soient accordées.

La distribution d'argent pour des secours directs ne se fera probablement qu'en dernier ressort, et seulement dans les cas où la personne, qui sera dans le besoin, ne pourra pas faire le travail qu'on lui aura trouvé. On prévoit cependant que des demandes de secours directs parviendront à Ottawa, et qu'elles prendront des proportions considérables.

Un estimé

(Suite de la première page) et donner de l'ouvrage à plusieurs pères de familles de notre ville. Reste à savoir, maintenant, si le gouvernement fédéral sera disposé à se rendre aux justes revendications de nos édules lorsque ceux-ci lui adresseront leur demande.

Le règlement autorisant ces travaux a subi sa première et sa deuxième lecture à la dernière séance du conseil et devrait être adopté en troisième lecture à la séance spéciale de mardi prochain.

Les contribuables seront alors appelés à l'approuver dans le plus bref délai, afin de permettre aux membres du conseil de procéder immédiatement.

Les chambres...

(Suite de la première page) discours dans lequel on remarquait chez le chef conservateur la ferme volonté d'appliquer la politique de protection pour nos industries. Le premier ministre ne voit là que le seul remède à la situation actuelle.

L'hon. M. King a ajourné ensuite le débat afin de pouvoir étudier quelque peu les changements soumis par le gouvernement et le lendemain après-midi il reprit le débat par un discours qui a créé sur une partie de la Chambre et dans les galeries une profonde impression. Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce discours dans lequel le chef de l'op-

GAGNEZ \$6.00 à \$10.00 PAR JOUR
Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Brigueur, Plâtrier, Barbier, Salon de Beauté, Beauté, etc. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratia.

DOMINION TRADE SCHOOLS
1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL
Bureau de placement gratuit à travers le Canada.

LE CHAUFFAGE A L'HUILE
est efficace, propre et économique.

Nous vendons les fameux brûleurs

Oil-O-Matic
ET
Lynn

Nous avons un brûleur pour tous les besoins à des prix raisonnables.

Demandez aux propriétaires satisfaits.

Garage Montplaisir
Limitée
101 RUE LINDSAY
DRUMMONDVILLE, Qué.

position a tenu à protester "avec le langage le plus énergique dont il me soit possible de me servir en cette Chambre", disait-il, contre la façon dont le gouvernement profita d'une session spécialement convoquée pour étudier le chômage pour présenter une révision tarifaire d'une importance telle qu'elle n'a pas de parallèle dans notre histoire. L'hon. M. King protesta avec énergie aussi contre l'abus que le gouvernement faisait de sa force en Chambre pour s'arroger des pouvoirs tout simplement autocratiques. Il rappela une déclaration du chef du gouvernement à l'effet que cette révision tarifaire faisait partie du programme du gouvernement pour remédier au chômage. Loin de résoudre ce problème, le gouvernement va l'accentuer. Par son bill des \$20,000,000 destinés à des travaux publics sous le contrôle des provinces et des municipalités, le gouvernement attirera dans les villes des milliers de gens qui devraient rester sur la terre. C'est, pourtant, tout le contraire qu'il devrait faire s'il veut diminuer le nombre des chômeurs au pays. D'autre part, il va accentuer le chômage par la hausse considérable du coût de production au pays. Le nouveau tarif affecte également un grand nombre de commodités indispensables à la vie. M. King rappela comment, au cours de la dernière campagne électorale, M. Bennett s'apitoyait sur le sort des femmes et des enfants affaiblis, "Mais, s'écria-t-il dans une éloquentة envolée oratoire, que va-t-il faire d'eux, l'hiver prochain, quand il leur faudra payer plus cher pour les vivres, les vêtements, le charbon de chauffage?"

L'hon. M. King terminait son discours par un amendement qui, le lendemain, était suivi d'un sous-amendement proposé par MM. E. J. Garland (fermier-union, Bow-Rivers), et J. S. Woodworth (travailleurs,

Winnipeg). Dans la soirée, l'hon. M. King avait ainsi l'occasion de prononcer un nouveau discours dans lequel il exposa comment, le nouveau tarif profiterait aux industriels et non aux ouvriers ni aux consommateurs. Il cita tout particulièrement les cotations les plus récentes de la Bourse pour illustrer comment le prix de certaines valeurs avait monté à la Bourse. Il cita en particulier la hausse du Dominion Textile, du Steel Company of Canada et de la Cookshut Plov qui constituait un si gros profit aux actionnaires et aux spéculateurs.

La droite applaudit imprudemment à cette déclaration, mais dans un beau mouvement d'indignation, le chef libéral lui rétorqua: "Mes honorables amis de la droite applaudissent à cela. Mais je leur demande où les ouvriers et les consommateurs peuvent-ils bien trouver un avantage dans une telle situation." C'est également au cours de ce discours, le deuxième du chef libéral sur les changements tarifaires, que l'honorable M. King a mis le gouvernement en garde contre les dangers de diviser le pays en deux groupes distincts, l'Ouest contre l'Est, tous deux allant dans des directions opposées.

L'hon. M. King a également, dans un débat subséquent, en comité des voies et moyens, mis le gouvernement en garde contre sa politique de prohibition quand bon lui semblera, l'importation de marchandises provenant de pays qui ne sont pas parties contractantes au traité de Versailles. Le chef libéral a mentionné à ce propos des pays comme la Suisse, la Norvège, la Suède, l'Argentine et autres où nous faisons affaire.

L'hon. J.-L. Ralston, ancien ministre de la défense nationale, l'un des plus vigoureux "débatteurs" de la gau-

che, a repris ce thème un peu plus tard et a cité des chiffres montrant tout l'avantage que le Canada avait de commercer avec ces pays où la balance commerciale nous a toujours été favorable et dans une forte proportion.

Du côté de l'opposition libérale il faut aussi signaler les énergiques protestations de l'hon. Charles Stewart qui accusa le gouvernement Bennett de s'arroger des droits autocratiques et de sacrifier, par sa force, les derniers vestiges du gouvernement constitutionnel. L'hon. M. Stewart, comme l'hon. M. King et les autres députés de la gauche qui ont pris part aux débats, a déclaré qu'il n'y aurait pas toujours la menace de la conférence impériale et il a promis au gouvernement qu'à la prochaine session régulière du parlement, tout ne se passerait pas comme au cours de cette session spéciale qui n'était qu'un camouflage pour élever le tarif dans des proportions incroyables. Il a clairement promis au gouvernement que, pour sa part, il lui servirait la soupe chaude.

Dans les autres groupes, il est juste de signaler les discours de MM. Bourassa, Garland, de Bow-River, Woodworth, Neill et autres qui ont en général condamné le gouvernement pour sa politique de protection de gros intérêts. Sans aller aussi loin que les fermiers-unis et les libéraux, peut-être. M. Henri Bourassa a clairement démontré à la Chambre que le gouvernement conservateur avait promis de résoudre le problème du chômage, mais qu'il n'y parviendrait pas. Pour sa part, il est d'avis que le gouvernement introduisait une politique qui provoquera, dans le peuple, une réaction aussi forte contre lui qu'elle l'avait été contre le gouvernement précédent.

Bref, toute la législation présentée par le gouvernement a été adoptée

par la Chambre, mais avant d'abandonner le débat, l'honorable M. King a obtenu du premier ministre l'assurance que toute l'étude de ces changements tarifaires reprendrait à la prochaine session fédérale régulière qui aura lieu au cours de l'hiver. On a même chuchoté dans les couloirs du parlement qu'elle pourrait bien commencer à la fin de novembre. Mais d'aucuns la place en janvier.

Avant de prorrger, l'hon. M. King a voulu aussi établir bien clairement la position du parti libéral. Il a déclaré qu'il ne voulait pas entraver les projets du premier ministre au sujet de la conférence impériale. Le parti libéral désire sans doute que le gouvernement et le pays soient représentés à ces importantes assises, mais il est bien compris que, tout en écoutant le débat pour permettre à nos délégués de s'enrichir au temps, le parti libéral s'inscrit comme totalement opposé à la politique tarifaire du gouvernement.

M. Robert Gardiner a parlé dans le même sens. Il a déclaré que le groupe des fermiers-unis d'Alberta regrettaient que l'occasion ne lui soit pas fournie de discuter à son gré les changements tarifaires proposés

par le gouvernement. A son tour, promet de reprendre le débat sur ces questions à la prochaine session du parlement.

Il est certain que les débats de cette prochaine session seront les plus intéressants en même temps que des plus agressifs. Du côté libéral, il a des "débatteurs" de la trempe d'anciens ministres, les honorables King, Lapointe, Stewart, Garland, Euler, Rinfret, Gardin, Ian Mackenzie, et d'autres comme MM. Williams, Moore, Brown, Young, Power, Proulx, Isley, Hepburn et autres. Il y a dans les autres sections de la gauche, il convient de mentionner MM. E. Garland, Woodworth, Henri Bourassa, Carmichael, etc., qui ne cèdent pas leur place dans un débat important.

A tout événement, comme conclusion à ce bref regard rétrospectif sur l'hon. M. Bennett a donné l'impulsion d'un chef de gouvernement à la tâche d'administrer à sa guise les affaires du pays, conscient de sa fin et décidé de s'en servir. Mais cela ne saurait se produire sans que l'opposition lui dise sa façon de penser. Sa manière d'envisager l'intérêt de grande masse des consommateurs.

DR. RENÉ MILLET
MEDECIN-CHIRURGIEN
SPECIALITÉ: RAYONS X
RADIOGRAPHIE-FLUOROSCOPIE
St-Germain de Grantham, Qué.

Au Sujet de Notre Deuxième Anniversaire

LE MOIS DE SEPTEMBRE MARQUE LE DEUXIEME ANNIVERSAIRE DEPUIS L'OUVERTURE DE LA PERFECTION A DRUMMONDVILLE. A CETTE OCCASION, NOUS VOULONS DIRE UN GRAND MERCI A LA POPULATION DE DRUMMONDVILLE ET DES PAROISSES ENVIRONNANTES POUR LA MANIERE GENEREUSE AVEC LAQUELLE NOUS AVONS ETE ENCOURAGES. NOUS SOMMES PLUS QUE SATISFAITS ET EN RECONNAISSANCE NOUS CROYONS QUE LA MEILLEURE MANIERE DE VOUS REMERCIER SINCEREMENT SERA DE LE FAIRE PAR UNE

Une Grande Vente Epatante

TELLE QUI N'A JAMAIS ETE OFFERTE

POUR CETTE VENTE NOUS AVONS ACHETE UN STOCK COMPLET D'AUTOMNE ET D'HIVER QUI A ETE CANCELE A LA MANUFACTURE PAR UNE GRANDE MAISON D'AFFAIRES, LAQUELLE VENAIT DE FAILLIR. NOUS AVONS DONC ACHETE CES MARCHANDISES A 40 CENTIMS DANS LA PIASTRE ET NOUS VOUS LES OFFRONS AUX MEMES CONDITIONS.

LISEZ SEULEMENT QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE NOUS OFFRONS ET VENEZ VOUS CONVAINCRE

La Vente commence le 26 Sept. et se termine le 7 Octobre

Un lot de robes pour dames, valeurs de \$2.00 à \$3.00. Vente anniversaire

79c

Un lot de robes pour dames, valeurs de \$8.00. Vente anniversaire

\$2.95

Un lot de robes en crêpe canton pour dames, valeurs de \$10.00. Vente anniversaire

\$3.95 ET \$4.95

Un lot de robes pour dames, venant juste d'arriver, valeurs régulières de \$15.00. Vente anniversaire

\$6.95

Un lot de manteaux d'automne pour dames. Valeurs jusqu'à \$20.00. Vente anniversaire

\$3.95

Un lot de costumes pour dames, modèles 1929-1930. Vente anniversaire

\$1.95 ET \$2.95

Un lot d'imperméables pour dames. Vente anniversaire

\$2.75

Tous nos manteaux d'hiver pour dames, venant de nous arriver, toutes les couleurs. Chaque manteau est garni différemment de fourrure. Valeurs de \$35.00 à \$70.00. Seront vendus durant notre vente anniversaire à une réduction de

40%

Cette offre ne sera valable que pour huit jours seulement.

Un lot de manteaux pour dames, dans des patrons nouveaux avec jolie garniture de fourrure. Spécial de vente anniversaire

\$14.95

SPECIAL POUR DAMES

Nous avons reçu un gros assortiment de souliers pour dames, très bonne qualité et de toutes les couleurs. Réduction spéciale pour notre vente anniversaire de

50%

Venez examiner ces valeurs extraordinaires

Toutes nos claques sont offertes durant cette vente anniversaire à une réduction de

40%

300 corps et caleçons en coton ouaté d'une valeur de \$1.00 le morceau. Durant notre vente anniversaire, le morceau

59c

Un lot de complets pour hommes, valant \$15.00 et \$20.00. Prix de vente anniversaire

\$5.95

Un lot de paletots d'hiver pour hommes, toutes les couleurs et bien finis. Prix de vente anniversaire

\$9.95

Un lot de paletots d'hiver pour hommes, venant d'arriver. De modèles différents, très bien faits (Barrymore). Prix régulier jusqu'à \$40.00. Prix de vente anniversaire

\$17.95

Que vous ayez besoin ou non d'un paletot, venez les voir.

CHAPEAUX POUR DAMES

Un gros assortiment de chapeaux pour dames, venant de nous arriver de la manufacture. Tous ces chapeaux sont confectionnés d'après les dernières créations. Nous les offrons à une réduction pour notre vente anniversaire de

50%

Cette offre ne sera valable que pour huit jours seulement.

Un lot de paletots de printemps et d'automne pour hommes, toutes les couleurs et pointures. Prix de vente anniversaire

\$8.95

Cette offre ne sera valable que pour huit jours seulement.

Tout notre stock de complets pour hommes venant de nous arriver est réduit pour notre vente anniversaire de

40%

Toutes nos chaussures pour hommes et garçons sont réduites durant notre vente anniversaire de

60%

Toutes nos claques pour hommes viennent de nous arriver. La meilleure qualité, valeurs de \$1.25. Prix de vente anniversaire

85c

Manteaux en fourrure, rat musqué, castor français, seal, chapeau, chat sauvage, mouton de Perse. Réduits à l'occasion de notre vente anniversaire de

40%

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE SEMBLABLES OCCASIONS CE N'EST PAS SOUVENT QU'ON EN OFFRE DE PAREILLES!

123 Héiot LA PERFECTION Tél.: 151
DRUMMONDVILLE, QUE. PRES DE LA TRAVERSE DU CANADIEN NATIONAL